

Image not found or type unknown



RTT imposées par l'employeur

Par **maelle91**, le **01/12/2010 à 14:58**

Bonjour, un employeur peut-il nous imposer toutes nos RTT par demie journée voir par tranche de 30 min? Sachant que nos accords entreprise de mentionnent rien à ce sujet.

Par **P.M.**, le **01/12/2010 à 14:59**

Bonjour,
L'employeur doit suivre les dispositions de l'accord de branche et/ou d'entreprise sans le déformer...